



LIVRET D'INFORMATION

Titre Professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal

Édition 2025

PRH 360 FORMATION

Notre mission

PRH 360 FORMATION a pour mission d'accompagner et former les futurs professionnels au métier de la paie et de la comptabilité, y compris les personnes en situation de handicap, en développant leurs connaissances et leurs compétences. Tout en facilitant leur intégration dans l'emploi, en cohérence avec leur projet professionnel.

Un apprentissage dynamique

Le candidat est accueilli dans un espace de formation dédié et rentre en immersion totale dans l'apprentissage du métier de gestionnaire de paie.

L'école PRH 360 FORMATION favorise l'apprentissage dynamique à partir de techniques d'animations variées, de mises en situations, d'échanges, et d'ateliers divers. L'animateur s'assurera de rendre le groupe acteur de sa formation.

- 💡 L'ensemble de intervenants sont des formateurs experts et spécialistes de la paie et du droit social.

Moyens pédagogiques

Les candidats auront accès à :

- ✓ Un espace de formation équipé de moyens modernes et performants
- ✓ Du matériel audio-visuel : vidéo projecteur
- ✓ Des ressources pédagogiques accessibles aux participants



☛ Une rentrée avec PRH 360 FORMATION

Comment se déroule le 1er jour de formation ?

- ➡ Accueil des candidats autour d'un petit-déjeuner
- ➡ Présentation des objectifs de la formation
- ➡ Présentation des modalités de certification
- ➡ Livret d'apprentissage

✓ Inclus

- Cours dispensés par des professionnels
- Accompagnement pédagogique personnalisé
- Projets professionnels
- Coaching carrière

Où se trouve l'école ?

15 route de la Foire
34470 Pérols

Nos partenaires institutionnels



Notre certification



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Gestionnaire Comptable et Fiscal

Bac +2

100% présentiel

Financements éligibles

Apprentissage ou continue

En bref

PRH 360 Formation vous donne les clés pour vous former et obtenir votre titre de gestionnaire comptable et fiscal.

Vous serez capable de :

- Renseigner et contrôler les déclarations fiscales
- Établir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels
- Établir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

L Rythme

Formation contrat d'apprentissage – durée du contrat 12 mois, 2 jours en CFA 3 jours en entreprise par semaine

Formation initiale – à partir de 399 heures de formation, 140 heures de stage en entreprise obligatoire



Vous obtiendrez à l'issue de la formation :

Le "titre professionnel de gestionnaire comptable et fiscal" de niveau 5, délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, enregistré au RNCP n°37949.



Lieu :

Au centre de formation



Prochaine session :

[Nous contacter](#)



Public :

Niveau bac ou expérience significative



Certification :

Diplôme d'État
Niveau 5 (Bac +2)

Taux de réussite à l'examen

Chiffres basés sur l'échelle nationale

80%



Taux d'insertion professionnelle

Chiffres basés sur l'échelle nationale

75%



4 modules

Le programme

Module 1 : Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

- Réaliser l'arrêté des comptes
- Réviser et présenter les comptes annuels
- Contrôler la pertinence des soldes comptables
- Identifier les ajustements à opérer sur les comptes de charges et produits
- Identifier les amortissements, les dépréciations et les provisions
- Vérifier la situation des comptes des capitaux propres

Module 2 : Établir et contrôler les déclarations fiscales

- Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques et annuelles
- Identifier les déclarations fiscales applicables
- Collecter, contrôler, corriger les informations nécessaires aux déclarations
- Formaliser et justifier les éléments à déclarer dans un état préparatoire
- Établir et transmettre numériquement les déclarations
- Identifier les retraitements nécessaires et les réaliser
- Calculer le résultat fiscal, les contributions, taxes et impôts éligibles sur les sociétés et le comptabiliser

Module 3 : Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

- Les différentes déclarations obligatoires (URSSAF, DSN, etc.)
- Les déclarations annuelles (DADS, DSN annuelle)
- La régularisation des charges sociales
- Les contrôles et les contentieux sociaux

Module 4 : Évaluation finale

- Épreuves théoriques sur les connaissances acquises
- Épreuves pratiques basées sur des mises en situation réelle
- Soutenance orale d'un projet réalisé pendant la formation

Dans le cadre de l'action de formation visée, l'organisme s'engage à permettre au bénéficiaire de se présenter à l'examen du Titre Professionnel ou à un ou plusieurs blocs de compétences constitutifs de celui-ci, conformément au référentiel de certification

Tarifs et solutions de financement

**À partir de 4 167€ HT
en contrat initial**

Financement CPF

Mon compte CPF ↗



Apprentissage

Prise en charge à 100%

Intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

France Travail

Formation éligible à des aides France Travail.



Financement entreprise

Formation financable par les OPCO.

Financement personnel

4 fois sans frais

Règlement possible en 4 mensualités sans aucun frais.

On trouve une solution de financement, avec vous.

En savoir plus 

Modalités

→ Conditions d'admission

Pour intégrer la formation préparant au titre de "Gestionnaire comptable et fiscal" le candidat doit :

- ✓ Être titulaire du diplôme de niveau IV (Baccalauréat ou équivalent) ou avoir un niveau classe de terminale

→ Processus d'inscription

Après avoir pris contact avec nous, le processus est le suivant :

- ✓ Passage des test de sélection permettant d'évaluer les prérequis
Si les résultats sont satisfaisants, un entretien est proposé de façon à valider le projet et identifier les besoins et les attentes

→ Expérience professionnelle et stage

Le candidat doit avoir une expérience significative dans le secteur de la comptabilité.

→ Examen

L'évaluation du candidat s'effectue sur différentes périodes :

→ Évaluation des acquis :

- ✓ En cours de formation ECF
- ✓ Evaluation périodes d'application pratique
- ✓ Bilan de la formation

→ Certification TP, CCP; délibération du jury sur la base :

- ✓ Du dossier professionnel
- ✓ Des résultats aux épreuves de la session d'examen
- ✓ De la mise en situation professionnelle
- ✓ De l'entretien final

En savoir plus 

Modalités

→ Certification

L'ensemble des modules permet d'accéder au Titre Professionnel de niveau 5 de gestionnaire comptable et fiscal, délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et inscrit au RNCP n° 37949

→ Passerelles et poursuites d'études

Le Titre Professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal ne donne pas lieu à une équivalence automatique avec un BTS ou un DUT, mais il correspond à un niveau Bac+2 en comptabilité, gestion ou finance. Il permet d'envisager des passerelles vers des formations de niveau supérieur, comme le TP Gestionnaire de Paie (spécialisation en paie), ou le TP Responsable Comptable (niveau Bac+3), sous conditions d'expérience ou de poursuite de parcours.

→ Insertion professionnelle

Le gestionnaire de paie intègre principalement les secteurs d'activités suivants :

- ✓ Cabinet comptable
- ✓ Cabinet d'expertise fiscale
- ✓ Service comptabilité d'entreprises

A l'issue du Titre Professionnel, vous pourrez prétendre aux métiers suivants :

- ✓ Gestionnaire comptable et fiscal
- ✓ Comptable
- ✓ Assistant(e) comptable
- ✓ Collaborateur(trice) comptable en cabinet

→ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le référent handicap **contact.formation@prh360**



PRH 360 SAS – Siège 15 route de la Foire, 34470 Pérols
Tél : 07 83 54 26 49 – Mail : contact.formation@prh360.fr
Siret : 88811298400040 - Code A.P.E. : 8211Z NDA : 76341175334 6
Ref plaquette communication V1 07/2023